REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 janvier 2010**

Délibération n° 2010-1237

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Organisation du premier festival des arts de la rue de Ouagadougou en février 2010 - Attribution d'une subvention à l'association Les ateliers Frappaz

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Arrue (pouvoir à Mme Frih), Bernard R (pouvoir à M. Flaconnèche), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Darne JC. (pouvoir à M. David G.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Coulon), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Lambert (pouvoir à M. Corazzol), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à Mme Dubos), MM. Terracher (pouvoir à M. Llung), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Gignoux), Vial (pouvoir à M. Crimier), Mme Yérémian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : Mme Palleja.

Séance publique du 11 janvier 2010

Délibération n° 2010-1237

commission principale :	développement économique
objet :	**Organisation du premier festival des arts de la rue de Ouagadougou en février 2010 - Attribution d'une subvention à l'association Les ateliers Frappaz**
service :	Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 décembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'association Les ateliers Frappaz de Villeurbanne -Centre métropolitain des arts de la rue- est un lieu majeur de la création culturelle de l'agglomération lyonnaise. Depuis de nombreuses années, ce centre appuie la création artistique dans l'espace public au travers des résidences d'artistes, des actions culturelles menées en direction de la population de Villeurbanne et l'organisation, chaque année, du festival des "Invités de Villeurbanne".

Le Centre métropolitain des arts de la rue développe, depuis peu, une activité internationale en accueillant des créations artistiques du monde entier. Depuis 2008, des relations privilégiées ont été établies avec des jeunes artistes de Ouagadougou au Burkina-Faso. Ces artistes ont été mis à l'honneur en juin 2009 lors de la dernière édition des Invités de Villeurbanne. Un travail d'accompagnement technique a été réalisé au cours de cette année pour participer à la préparation du premier festival des arts de la rue à Ouagadougou. Avec le soutien de la ville de Ouagadougou, du ministère français des affaires étrangères (Cultures France) et des partenaires privés, la première édition de ce festival "Rendez-vous chez nous" se tiendra du 12 au 14 février 2010, à Komsilga, commune de la banlieue de la ville de Ouagadougou.

La Communauté urbaine, en partenariat de coopération avec la ville de Ouagadougou depuis 1994, a affiché dans sa nouvelle convention de coopération 2010-2012 son souhait de développer des actions culturelles qui permettraient de tisser des liens plus étroits entre les populations de nos deux collectivités.

C'est pourquoi, il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € à l'association Les ateliers Frappaz pour participer à la fois à l'accompagnement technique de l'organisation de ce festival "Rendez-vous chez nous" et à la programmation d'artistes de l'agglomération lyonnaise.

Le soutien financier de la Communauté urbaine permettra de mobiliser l'expertise technique du Centre métropolitain des arts de la rue à travers la mobilisation de son directeur et de techniciens scénographes, et d'acheminer du matériel pour la tenue de cette première édition.

Par ailleurs, le Centre métropolitain des arts de la rue participera à l'organisation d'un colloque qui se tiendra en marge de ce festival, portant sur la coopération culturelle décentralisée en présence des autorités et acteurs culturels du Burkina Faso et de la Communauté urbaine.

Budget prévisionnel 2010 du projet de festival des arts de la rue :

Charges		Produits		
Festival		*Partenaires institutionnels Burkinabé* (Maires de Ouagadougou, de Komsilga, ministères, etc.)	32 145 €	30 %
- frais de production	54 824 €			
- frais techniques	24 233 €	*Partenaires internationaux* (Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Institut Goethe, ambassades du Canada, de Wallonie)	29 256 €	27 %
- frais artistiques	22 443 €			
Colloque international		*Partenaires privés* Royal Air Maroc	13 740 €	13 %
- frais d'organisation	6 641 €	*Partenaires Communauté urbaine*		
		- Centre national de recherche scientifique (CNRS)	10 000 €	9 %
		- Les ateliers Frappaz	13 000 €	12 %
		- Communauté urbaine	10 000 €	9 %
total	108 141 €	total	108 141 €	100 %

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Les ateliers Frappaz dans le cadre du Festival des arts de la rue de Ouagadougou qui se tiendra du 12 au 14 février 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Les ateliers Frappaz définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 04 - opération n° 1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 janvier 2010.